

Novembre 2012 – La IIIe Guerre mondiale, par l'abbé Xavier Beauvais

Publié le 1 novembre 2012 · Abbé Xavier Beauvais · 12 min de lecture



La IIIe Guerre mondiale^[1]

Oui, le 11 octobre 1962, la 3^e guerre mondiale était déclarée contre l'Église par l'ouverture du concile Vatican II, et une guerre pas comme les autres, une guerre révolutionnaire, qui va donner à l'Église une nouvelle mission, celle de lutter pour l'homme, une révolution qui s'est opérée par une folle ouverture au monde.

En lisant les textes, en nous basant sur les textes, **nous pouvons tranquillement affirmer que Vatican II est à l'Église ce que la révolution de 1789 a été pour le monde**. D'où une crise qui s'en est suivie et qui n'est pas due à une mauvaise interprétation des textes, ni à un esprit dévoyé du Concile, mais au Concile lui-même. Si nous acceptons donc le Concile, nous devons accepter toutes les réformes qui en sont issues (nouvelle messe, nouveau rituel, nouvelle ecclésiologie, nouveau droit canon). Si en revanche, nous découvrons que les textes du Concile, non seulement mettent en péril l'intégrité de la foi, mais la trahissent, alors nous devons les refuser ainsi que les réformes qui en découlent.

Un coup d'œil rapide sur les principales erreurs du Concile est nécessaire pour donner ou redonner aux jeunes générations le sens du combat engagé par [Monseigneur Lefebvre](#) pour l'amour de l'Église, pour l'intégrité de la foi catholique.

La collégialité

« En affirmant qu'il existe un double pouvoir suprême dans l'Église, en instituant un collège épiscopal permanent, le concile Vatican II a réduit le pouvoir du pape et des évêques au point de leur faire perdre leur caractère essentiel »^[2]

Cette tendance à faire participer la base à l'exercice du pouvoir se retrouvera dans l'institution des synodes, conférences épiscopales, conseils presbytéraux, dans la multiplication des commissions, comme au sein des congrégations religieuses.

C'est toute une orientation démocratique de l'Église conciliaire qu'il faut dénoncer et combattre, car les pouvoirs résident non plus dans l'autorité mais dans le peuple de Dieu. Cette dégradation de l'autorité est la source de l'anarchie et du désordre qui règnent aujourd'hui dans l'Église. S'il est vrai que les évêques forment un corps constitué dans la mesure de leur origine commune (successeurs des apôtres) et de leur fonction commune (paître le troupeau) ils ne forment pas essentiellement – ni en permanence en acte – un collège au sens strict.

La liberté religieuse

En déclarant que chaque homme est libre de proférer sa religion, en prônant la liberté de conscience, le concile Vatican II a ouvert la porte au relativisme doctrinal, à l'indifférentisme pratique et à la disparition de l'esprit missionnaire dans l'Église pour la conversion des âmes. Cette déclaration servira de plus à fonder l'œcuménisme.

Il n'existe pas de liberté à professer une autre religion que la catholique puisque la profession d'une fausse doctrine implique nécessairement la corruption du libre-arbitre en amenant l'homme à agir contre sa raison.

L'œcuménisme

Les textes du concile Vatican II montrent clairement que la démarche œcuménique consiste à établir un dialogue avec les a-catholiques en prenant comme base ce qu'ils ont de commun avec les catholiques et en faisant abstraction des différences. Le Concile enseigne qu'il existe « une véritable union dans l'Esprit-Saint avec les hérétiques » (LG, 14), « une certaine communion imparfaite avec elles » (UR, 3).

Là aussi il y a bel et bien rupture avec la doctrine catholique qui déclare avec saint Cyprien que « l'Église catholique est le moyen unique de salut ». Comme le dit le pape **Pie XI** dans *Mortalium animos*, « puisque la charité a pour fondement une foi intégrale et sincère, c'est l'unité de foi qui doit être le lien principal unissant les disciples du Christ ».

Pie XI réfute le « vœu » exprimé par les partisans de l'œcuménisme que « tous soient un » en affirmant que « l'Église catholique a par elle-même l'unité promise par Jésus-Christ à son Église. L'union des dissidents ne peut être que le retour à la seule véritable Église qu'ils ont eu autrefois le malheur d'abandonner ». Au Concile qui parle d'une véritable communion dans l'Esprit-Saint avec les hérétiques, Pie XI répond : « Comment des hommes qui s'attachent à des opinions contradictoires, constitueraient-ils une seule et même société ? » (*Mortalium animos*)

Ainsi donc, seuls ceux qui professent intégralement la foi catholique font partie de l'unique arche de salut, et puisque la foi est leur grand trésor, l'Église a toujours réprouvé la participation des fidèles aux rites a-catholiques. Le Droit Canon va jusqu'à suspecter d'hérésie celui qui y participerait, car une telle participation appelée *communicatio in sacris* implique la profession d'une

fausse doctrine puisqu'elle sous-entend l'intention d'honorer Dieu comme les non-catholiques. Or en la permettant, le Concile s'oppose au commandement de Notre-Seigneur qui dit à ses disciples : « Que celui qui n'écoute pas l'Église soit pour toi comme le païen et le publicain »

Dans le même ordre d'idées, il est impossible de concilier le texte du Concile *Nostra Ætate*, texte qui selon le **Grand Rabbin Elio Taff** « a introduit dans les rapports de l'Église avec le judaïsme une révolution » avec les si nombreux textes de l'Écriture que l'on peut trouver en saint Jean et dans les Actes des Apôtres.

Les Actes des Apôtres témoignent des vérités maîtresses énoncées en saint Jean par Notre-Seigneur et qui dicteront l'attitude des Apôtres vis-à-vis des Juifs.

On oublie trop facilement que devant les discours de saint Pierre, les chefs, les anciens, les scribes, arrêtaient les Apôtres et les firent comparaître devant eux, leur interdisant d'enseigner au nom de Jésus-Christ.

Saint Paul n'a-t-il pas lui-même, devant l'aveuglement des Juifs, révélé ce dessein providentiel de Dieu ?

Les Apôtres, suivant l'ordre reçu du Seigneur, cherchaient à convertir les Juifs, et non à dialoguer avec eux. Bel exemple pour nous, le seul exemple à suivre.

Toujours dans le même ordre d'idées, **le Concile Vatican II prétend que les musulmans adorent le même Dieu que nous** puisqu'ils sont monothéistes. Cela est absolument faux puisque le dieu un des musulmans est anti-trinitaire ; les musulmans n'adorant pas la personne de Jésus-Christ, ils ne reconnaissent pas la divinité de Jésus-Christ. Il faut ici se rappeler que « tout esprit, dit saint Jean dans sa première épître, qui ne confesse pas Jésus-Christ n'est pas de Dieu, c'est là l'esprit de l'Antéchrist », ne faisant en cela que reprendre la doctrine de Notre-Seigneur.

Par ailleurs comment le Concile peut-il louer la morale d'une religion qui admet la polygamie et qui s'est répandue dans le monde par le fer et le feu, suivant le principe de la « Djihad » ?

Enfin quand on lit, toujours dans *Nostra Ætate*, les textes relatifs au bouddhisme, à l'hindouisme, à l'instauration d'une utopique fraternité universelle, y apparaît très nettement le fondement de l'attitude œcuménique, à savoir que toutes les religions sont plus ou moins bonnes, et qu'un dialogue est possible avec les autres religions.

Le Concile va même plus loin puisqu'il cherche une compréhension mutuelle d'où l'on espère que sortiront des apports mutuels. Hélas, il ne s'agit plus de convertir les âmes à Notre-Seigneur. La différence entre le catholicisme et les autres religions est d'ordre qualitatif. Si on l'admet plus ou moins, on dissout la doctrine catholique car cela présuppose que la religion catholique n'est pas la seule vraie religion, mais qu'elle n'est qu'une parmi d'autres. On reconnaît ici la tactique moderniste qui agit en deux temps : *solve et coagula* (dissous et rassemble). « Dissoudre l'Église catholique et regrouper toutes les religions ».

Léon XIII disait déjà de ce plan en 1884 que « Dans ce plan implacable, il est aisé de reconnaître Satan et son plan de vengeance ».

On peut dire dès lors que l'œcuménisme est l'équivalent d'un pacte avec les ennemis jurés de l'Église. Il existe dans l'humanité deux camps qui s'affrontent entre le bien et le mal, et le combat ne cessera qu'à la fin des temps. Cette opposition apparaît dès le livre de la Genèse ; par la suite durant tout l'Ancien Testament, Dieu manifestera son zèle pour châtier les peuples idolâtres. L'existence des deux camps qui départagent l'humanité est rappelée dans le Nouveau Testament par le vieillard Siméon qui prédit que Notre-Seigneur « sera un signe de contradiction ».

Le dialogue avec le monde

Au concile Vatican II, le dialogue avec le monde a fait l'objet de la constitution pastorale *Gaudium et spes* qui, comme l'écrit l'abbé Laurentin dans son commentaire, « aborde le monde non par voie d'autorité (...) pour en prendre la mesure avec le respect et l'humilité qu'appelle la considération de toute réalité humaine » comme considération préalable du dialogue.

Comment pourrait-on pourtant aimer le monde pour lequel Notre-Seigneur a montré son opposition et pour lequel il n'a pas prié ? En prônant le dialogue avec le monde, le Concile désire être écouté du monde. En effet, il l'est dans la mesure où il tient le même langage. Mais ce n'est pas ce que Dieu désire. Cette union adultère avec le monde résulte du désir de plaire aux hommes ! De là on arrive vite à l'attitude de Pilate qui justement pour ne pas déplaire aux hommes fit flageller et mettre à mort Notre-Seigneur. Voilà où conduit le libéralisme conciliaire ; une éclipse de l'Église catholique. Ce que Dieu attend de nous est la prédication des vérités révélées, n'en déplaise au monde.

La liturgie (*Sacrosanctum concilium*)

L'attitude œcuménique du Concile Vatican II aura des répercussions notamment sur la constitution ayant trait à la liturgie. La liturgie conciliaire a trahi la foi en éliminant ce qui est spécifiquement catholique dans le but de plaire aux protestants, à savoir : **la spécificité du prêtre et la notion de sacrifice**. On exalta ainsi la participation du peuple chrétien en s'appuyant sur le sacerdoce des fidèles ; cela se concrétisa par l'utilisation de la langue vernaculaire, par la possibilité de la communion sous les deux espèces comme chez les protestants, par le développement de « la liturgie de la parole » aux dépens du sacrifice. La notion de présence réelle sera également touchée par la diminution considérable des signes d'adoration. Enfin l'inévitable démocratisation de l'Église se manifeste par la concélébration. Ainsi s'amorçait la nouvelle liturgie qui devait aboutir sept ans plus tard à la nouvelle messe, qui « s'éloigne de façon impressionnante tant dans l'ensemble que dans le détail, de la théologie catholique de la Messe ». Le **Père Joseph de Sainte-Marie** a bien résumé un tel bouleversement : « Ceux qui ont fait le nouvel ordo l'ont construit selon une théologie qui n'est plus catholique notamment sur les trois points fondamentaux : du sacrifice eucharistique, du sacerdoce ministériel, de la Présence réelle ». Il s'agit bien d'une trahison de la foi.

L'Église « peuple de Dieu »

Il faut voir sans équivoque dans le chapitre II de la constitution *Lumen Gentium* au Concile

Vatican II, la source des autres erreurs de ce Concile.

Le fait de mettre les laïcs et les clercs au même niveau sous-entend que l'Église est communautaire en sa base.

Ce texte a voulu remettre en question la notion d'appartenance à l'Église qui perd selon ses auteurs « son étroitesse et sa rigidité post-tridentine ». Sous prétexte que l'on définissait l'Église autrefois de manière univoque, on parlera d'une « Église unie avec les juifs et les musulmans, les baptisés qui ne professent pas la foi catholique, etc. »

On est là en véritable rupture avec ce qu'écrit **Pie XII** dans son encyclique *Mystici Corporis* : « C'est s'éloigner de la vérité divine que d'imaginer une Église qu'on ne pourrait ni voir, ni toucher, qui ne serait que spirituelle, dans laquelle les nombreuses communautés chrétiennes bien que divisées entre elles par la foi, seraient pourtant réunies par un lien indivisible ».

En touchant ainsi à la constitution de l'Église, le Concile en a fait un monstre parce que bicephale (par la création d'un double pouvoir suprême) et sans corps (peuple de Dieu réunissant plus ou moins tous les hommes).

Conclusion

Quand celui qui à l'époque était cardinal et qui est aujourd'hui pape, écrit dans son livre *Principes de théologie catholique*, « La déclaration sur la liberté religieuse est une tentative de réconciliation officielle de l'Église avec le monde tel qu'il est devenu depuis 1789 », alors nous pouvons dire que **le concile Vatican II a été la 3^e guerre mondiale** qui doit aujourd'hui nous trouver aux premières lignes d'un combat qui ne cessera qu'avec la mort des idées que ledit Concile a engendrées.

50 ans après, le combat se fait long, il fait rage, et pourtant une immense partie du combat demeure l'attaque de la trahison du Concile et la défense du fortin de la foi.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Extrait du [Chardonnet n° 281](#) d'octobre 2012

Notes de bas de page

1. Expression utilisée par Mgr Lefebvre
2. Octobre 1963, intervention de Mgr Carli